



Le Crapaud

N° 4 // juin 2018

JOURNAL VILLENEUVOIS
D'INFORMATION ET D'OPINION



Villeneuve

Où réside toute
la différence



LA PHOTO DU JOUR

*Illustration sur le terrain
de la nouvelle identité
touristique de Villeneuve.*

CONSEIL COMMUNAL INFO

STEP UNIQUE

7 septembre 2017 - Inquiet par l'absence d'information au sujet du projet d'implantation d'une STEP unique pour toute la région à Villeneuve, le groupe UDC a déposé une interpellation constituée de 13 questions.

BIODIVERSITÉ

7 décembre 2017 - Le groupe UDC a déposé un postulat demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité de faire l'acquisition de ruches pour promouvoir la survie des abeilles et permettre à la commune de vendre son propre miel. Le postulat a été largement pris en considération.

STEP UNIQUE

7 décembre 2017 - Pas entièrement satisfait des réponses de la Municipalité et du SIGE à sa première interpellation, le groupe UDC a déposé une seconde interpellation avec 16 questions complémentaires. *(Lire notre éditorial en page 2)*

SÉCURITÉ

17 mai 2018 - Le groupe UDC a déposé un postulat demandant d'étudier la possibilité d'augmenter les effectifs des agents de sécurité, publics ou privés, pour permettre une surveillance plus efficace de nos rues. Une majorité (de droite) du Conseil communal a pris en considération cette proposition.



Un pont trop loin

Dans le célèbre film « Un pont trop loin », je crois bien que tous les parachutés sont morts.

Il y a maintenant « Un pont trop haut », je ne sais pas ce qu'il adviendra de certains municipaux.

L'art peut se contenter d'être beau ! Une route ou un pont doit avoir une fonctionnalité !

Dans le contexte des Fourches, notre cher pont avait la fonctionnalité de desservir le quartier des « Belles Fourches ». Depuis le premier projet derrière Lidl et feu l'entreprise Milliquet, la semi-autoroute devait se raccorder au pont, vision d'un temps où les gens réfléchissaient.

Depuis, des Ecolos sont passés par-là, imposant un chemin de baignade pour les sangliers à travers les Fourches, puis, peut-être un ingénieur vénitien, employé de l'Etat de Vaud, mais certainement voisin de bureau de celui qui a résolu le problème des crues centenaires de l'Eau Froide, nous a pondu un plan digne d'une œuvre d'art. En effet, ce pont ne sert plus à rien !

C'est une œuvre qui ne permet pas de tourner vers les « Belles Fourches » mais qui va desservir la Rue des Remparts pour aboutir sur la Place de la Gare dont le trafic sera limité à 20 km/h (mon cher PDL Gare), à moins que cela ne soit pour alimenter le pont de la Poterlaz et la zone scolaire à 30 km/h.

Une véritable Œuvre d'art. Bravo les Paras, et bon combat !

STEP unique à Villeneuve ?

Un projet d'implanter une énorme STEP sur le territoire communal de Villeneuve (à la place des stands de tirs) est en cours. Cet avant-projet interpelle le groupe UDC sur plusieurs points :

Pourquoi est-ce à Villeneuve « l'honneur » d'accueillir les installations qui traiteront les eaux usées des villes de Vevey et Montreux, entre autres ? Villeneuve doit-elle devenir ville poubelle ou ville touristique ?

Ce projet a été élaboré à une époque antérieure à la catastrophe de Fukushima, soit lorsque les énergies renouvelables n'étaient pas à la mode. Ne peut-on pas admettre que, maintenant, ce projet est en décalage avec la politique énergétique actuelle ? En effet, à l'heure d'économiser l'énergie, est-ce vraiment la meilleure formule que de déplacer les eaux usées depuis Rivaz ou Châtel-St-Denis jusqu'à Villeneuve ?

Les autorités cantonales, qui soutiennent ce projet, ont tendance à inciter les communes à regrouper les petites STEP. Mais, dans ce cas, il ne s'agit aucunement d'un regroupement de petites STEP. C'est simplement incohérent !

Un tuyau sous-lacustre devrait permettre d'acheminer les eaux usées à Villeneuve depuis les deux grosses STEP de Clarens et de Vevey.

En cas de rupture, l'entreprise concernée interviendra dans les 48 heures. Mais quel serait l'impact sur le Léman des eaux usées de la Riviera s'y déversant durant deux jours ? Un effet certainement bien différent que dans un Fjord nordique...

A l'heure des STEP intégralement couvertes et sans nuisance, l'avant-projet n'offre qu'un traitement partiel des odeurs. Parce que Villeneuve le vaut bien ? On dirait plutôt que ça sent le référendum et la votation populaire...

Brigitte Delugin,
conseillère
communale



IMPRESSUM

Bulletin d'information de
l'UDC Villeneuve et environs
Grand-Rue 87
1844 Villeneuve

Tirage : 3'100 exemplaires

Site internet :
www.udc-villeneuve.ch

Médias sociaux :
[www.twitter.com/udcvilleneuve](https://twitter.com/udcvilleneuve)
www.facebook.com/udcvilleneuve

E-mail :
info@udc-villeneuve.ch

**Tout don est le bienvenu sur
CCP 17-712440-9**

Le peuple aux remparts

Le 8 avril dernier, les citoyens Villeneuvois ont rejeté à plus de 57 % le projet de réfection de la Rue des Remparts. Alors que l'unanimité de la municipalité et du conseil communal, excepté le groupe UDC, avaient voté en faveur de ce préavis, le peuple, lui, l'a refusé. Mais pourquoi donc ?

Durant cette campagne, les défenseurs et opposants à ce préavis ont soutenu mordicus leur position ce qui donna des débats houleux sur la place publique. Quel était donc ce préavis si important pour en venir à appeler le peuple villeneuvois aux urnes ?

Les partisans du OUI le définissaient simplement comme un refaçonnement de la Route des Remparts ainsi qu'un renouvellement des canalisations de celle-ci. D'autres, en appelaient à la vigilance, car sous ce projet de béton, une anguille se profilerait. Après la décision cantonale du tracé de la nouvelle ligne de bus, le citoyen villeneuvois s'est senti désemparé, car on n'avait pas prêté attention à son avis. En effet, il y avait beaucoup de villageois qui étaient en désaccord avec cette idée et qui planifiaient de contester ce choix.

Près d'une année après, voici que la municipalité arrive avec un projet de réfection de la Route des

Remparts. En lisant attentivement celui-ci, on y apprend que le canton apporte une aide non négligeable qui sera dédiée aux revêtements de la chaussée pour la mettre aux normes afin de permettre le trajet du bus.

Lors du vote au conseil communal, le groupe UDC a refusé d'appuyer ce préavis, d'une part dans le but de soutenir un grand nombre de citoyens mécontents, et d'autre part car il était clair que ce projet signait le tracé de la prolongation de la ligne de bus.

**L'UDC a décidé
de ne pas
prendre position
publiquement et
de laisser le citoyen
décider du sort de
la votation.**

Sachant qu'un référendum se profilait, le PLR, après avoir donné son avis favorable sur le préavis, décide de prendre les devants et d'invoquer le référendum spontané. Apparemment, ils étaient loin d'imaginer la réaction des irréductibles Villeneuvois !

Nous avons pu suivre les intenses débats tout au long de cette

campagne. Quant à l'implication de notre parti dans ces débats, le groupe UDC, piégé entre le OUI, pour la fin des travaux et le NON à la ligne de bus et au trafic, a décidé ne pas prendre position publiquement et de laisser le citoyen décider du sort.

Le résultat est sans appel : le peuple, dans sa majorité, n'a pas écouté l'avis des représentants politiques et a refusé le préavis. Ce vote pourrait être l'expression d'une méfiance grandissante du peuple face aux représentants politiques qui lui affirmaient les bienfaits de ce projet.

Notre village a beaucoup changé au cours des dernières années et nous pouvons entendre des déceptions grandissantes chez beaucoup de nos concitoyens. Le groupe de l'Union démocratique du centre s'engage à écouter l'avis du peuple et de le représenter fidèlement au sein du conseil communal. Notre commune n'est rien sans sa population, ne l'oublions pas. Alors, aux remparts, Concitoyens, pour défendre notre commune !

**Julien
Opplinger,**
conseiller
communal



ACTIONS DE NOTRE MUNICIPAL

Décembre 2016 | Elaboration du Plan d'urbanisme 2016-2021.

Avril 2017 | Achat d'un radar pédagogique DSD mobile avec enregistrement des statistiques.

Septembre 2017 | Mise en place d'un formulaire unique de demande d'autorisation de manifestation MANIF.

Décembre 2017 | Lancement du projet de renouvellement des applications informatiques de gestion communale.

Janvier 2018 | Réorganisation du pilier public avec introduction d'entêtes de rubriques.

Mai 2018 | Acquisition et mise en service d'un logiciel de gestion des amendes d'ordre et de trois terminaux mobiles pour les agents. Ce système permet d'économiser par semaine jusqu'à 1.5 jour de travail administratif.

Mai 2018 | Création d'une Commission municipale consultative du Bourg, qui a pour mission de suivre la mise en oeuvre des mesures de revitalisation du centre-ville.

Juin 2018 | Réhabilitation d'une camionnette de 1988, auparavant employée par le SDIS et les Samaritains, en un véhicule de transport de matériel de signalisation routière et de sécurité publique.

Plus d'actions et plus de détails sur www.dylankarlen.ch

Voir aussi les actions municipales sur www.villeneuve.ch

À PROPOS DES CARRIÈRES D'ARVEL

Au vu de l'impact économique et des nombreux emplois générés directement ou indirectement, il va de soi que le groupe UDC Villeneuve est favorable à une exploitation durable des carrières.

Cependant, cette activité ne doit pas nuire à Villeneuve. Durant l'année 2017, de forts dégagements de poussières ont permis de se souvenir que l'exploitation de la roche dure à ciel ouvert n'est pas compatible avec la zone industrielle et commerciale qui s'est implantée au pied de la montagne. L'exploitant a compris ce problème et travaille d'ores et déjà à un projet souterrain.

À l'heure où les Carrières d'Arvel SA profitent du permis d'exploitation à ciel ouvert sur le Châble du Midi (la grande carrière), le groupe UDC encourage les travaux et projets

suivants :

- la fin de la sécurisation du dièdre instable ;

- le reprofilage du reste du Châble du Midi en utilisant le puits de dévalage, en particulier lors des périodes sèches évitant ainsi les dégagements de poussières ;

- la renaturation du Châble du Midi par la plantation d'arbre sur les terrasses ;

- dès la fin du reprofilage (alentour 2025), la suite de l'exploitation, mais à l'intérieur de la montagne, sans nuisance pour les riverains et sans risque pour les exploitants.

Donc, en principe, dès 2025, la poussière, c'est fini ! Le groupe UDC s'opposera à tout nouveau projet d'extension ou d'exploitation de la roche dure à ciel ouvert.

Alexandre Pastore

3 QUESTIONS À...

Julien Opplinger,
conseiller communal UDC

Une raison de votre engagement en politique ?

Je désirais m'engager pour ma commune afin de travailler à sa prospérité ainsi que pour le bien-être de nos concitoyens.

Un aspect que vous aimez dans vos fonctions ?

Il y a tant d'aspect à évoquer ! Le premier serait le fait d'être au cœur même du système législatif communal, ce qui nous permet de voter et de débattre sur différents projets. Le travail au sein des commissions mené avec des membres de différents partis politiques est également passionnant.

Une problématique que vous souhaitez aborder ?

Notre région est bouleversée par une croissance démographique et urbanistique depuis quelques années. Beaucoup de citoyens se questionnent sur la qualité de vie dans les années à venir et c'est pourquoi je pense qu'il est important de prendre en compte leurs considérations afin de construire un avenir serein ensemble.

